

Le lérot

Au cours des étés 1982 et 1984, des lérots ont pu être capturés dans la vallée de la Restonica. Les observations effectuées permettent d'apporter quelques précisions sur les dimensions corporelles et la biologie de ce gliridae en Corse.

I. DATES, LIEUX ET CONDITIONS DE CAPTURE

Localisations : voir carte.

* Le 26 juillet 1982, nous avons trouvé 2 bébés lérots (de la taille d'une souris) sur le chemin du lac d'Oriente à 1.900 mètres d'altitude au milieu des aulnes odorants (*Alnus Suaveolens*). Les deux animaux ont été recueillis, élevés en cage, puis relâchés le 31 août de la même année.

* Du 26 juillet au 9 août 1984, des pièges (ratières du commerce) ont été posés tous les jours :

— 3 au lieudit Tuani.

Altitude : autour de 700 mètres.

Végétation : pins larici.

A quelques mètres de la rivière.

- 2 au pont de Tragone dans un petit local attenant au restaurant de M. César Palmieri.
Altitude : 1.000 mètres.
Végétation : pins larici.
Au-dessus de la rivière.
- 2 dans la forêt à quelques dizaines de mètres du pont de Tragone.
- 2 dans les bergeries des Grotelle.
Altitude : 1.370 mètres.
Végétation : pins larici et aulnes odorants.

Les pièges ont été visités tous les matins. L'appât a toujours été du lard fumé.

Résultats des piégeages :

- . Tuani : 1 rat *Rattus rattus*,
1 mulot *Apodemus silvaticus*,
1 musaraigne *Crocidura suarcolens*.
- . Tragone restaurant : 8 lérots *Eliomys Quercinus*.
- . Tragone forêt : 1 musaraigne *Crocidura suarcolens*.
- . Grotelle : 1 lérot *Eliomys Quercinus*,
1 mulot *Apodemus silvaticus*,
1 belette *Mustela nivalis*.

Les tableaux suivants résument les dimensions corporelles et les caractéristiques de coloration des individus observés.

N.B. : Les mesures ont été faites sur les animaux vivants.

La queue a été mesurée jusqu'à la fin des vertèbres et non pas jusqu'à l'extrémité du pinceau terminal.

Seuls deux exemplaires ont été gardés :

- . le n^o 4, trouvé mort.

- . Le n° 9, trouvé en mauvais état (poil humide et hirsute, animal tremblant : état de stress ou maladie ?).

Tous les autres ont été relâchés.

TABLEAU N° 1 : DIMENSIONS CORPORELLES EXPRIMÉES EN MM

N°	Lieu	Date	Sexe	Tête + corps	Queue	Oreille	Pied	Vibrisse
1	Chemin de l'Oriente	26.07.82	♂	140	—	—	—	—
3	Tragone	16.07.84	♂ jeune	90,5	90,5	19	17	45
4	Tragone	19.07.84	♀	125	108	22	26	55
5	Tragone	21.07.84	♂	130	100	23	25	55
6	Tragone	23.07.84	♀	125	105	24	26	—
7	Tragone	24.07.84	♀	115	95	23	23	50
8	Tragone	28.07.84	♂	115	Cassée	—	21	—
9	Grotelle	01.08.84	♀	135	115	21	27	55
10	Tragone	02.08.84	♂	135	Cassée à 8,5 de la base	25	27	53
11	Tragone	09.08.84	♂ jeune	100	100	19	15	45

Commentaires du tableau 1 :

Les mensurations de la tête plus le corps, de la queue et du pied postérieur, entrent dans les limites normales de l'espèce en France continentale (St-Girons 1973).

Par contre, bien que le nombre d'exemplaires soit statistiquement faible, la longueur du pavillon de l'oreille apparaît supérieure à la moyenne calculée en France continentale.

Selon St-Girons 1973 :

pour n = 102

M = 20,1 mm

limite inférieure 15 mm

limite supérieure 24,6 mm

Dans notre échantillon :

n = 8 (les 2 jeunes mâles n° 3 et 11 étant comptés) M = 22 mm
 limite inférieure 19 mm
 limite supérieure 25 mm

Cependant, le trop petit nombre de mesures rend toute conclusion prématurée.

TABLEAU N° 2 : CARACTÉRISTIQUES DE COLORATION

N°	Dos	Ventre	Dessus des pieds	Distance séparant la base de la queue du début des poils noirs
1	Brun	Gris très clair	Rose	—
3	Gris brun	Gris clair	Blanc rosé	55 mm
4	Brun rouge	Gris	Blanc	80 mm
5	Fauve clair	Gris clair	Blanc rosé	60 mm
6	Brun rouge	Gris	Blanc	70 mm
7	Brun rouge	Blanc gris	Blanc	85 mm
9	Brun rouge	Gris	Blanc rosé	60 mm
10	Brun rouge foncé	Gris	Blanc	70 mm
11	Fauve	Gris clair	Blanc rosé	55 mm

Commentaires du tableau 2 :

La coloration de l'ensemble de cette petite population est très homogène.

. Il apparaît en première analyse que les quelques variations observées pourraient être dues à l'âge de l'animal, le dos passant du gris brun au fauve puis au brun rouge, le ventre du gris très clair à un gris plus soutenu, les pieds et les mains du rose au blanc par augmentation de la pilosité.

. Les poils noirs du pinceau terminal, situés à une distance



(proportionnellement à la longueur de la queue) variable de la base de la queue, sont présents sur les faces supérieure et inférieure et encerclent donc la queue mais sur une moins grande longueur sur la face inférieure (2 cm contre 4 cm environ). Le lérot en Corse appartient, en effet, au groupe de lérots qui ont le dessous de la queue plus ou moins noir. (« Black ringed tail ». Miller. 1912).

Sur tous les exemplaires examinés, cette zone à poils noirs, en raison de sa répartition, ne constitue pas un « anneau ».

II. DONNÉES BIOLOGIQUES

A. Biotope

L'habitat des lérots capturés semble lié aux constructions humaines (restaurant-bergeries) ; cela est également vrai pour l'exemplaire n° 1, les bergeries du Timozzu étant proches.

N.B. Cette observation est confirmée par la présence du lérot dans de nombreux refuges du G.R. 20.

L'étage montagnard, entre 1.000 et 2.000 mètres, paraît la zone altitudinale la plus favorable à l'espèce (cf données de l'Atlas Régional), le lérot restant rare sur l'ensemble de la Corse.

De zéro à 1.000 mètres, le lérot est en concurrence avec le rat noir (*Rattus rattus*) dont l'abondance en Corse montre la très bonne adaptation jusqu'à cette altitude.

Au-dessus de 1.000 mètres, le lérot pourrait être en concurrence avec le loir qui occupe sensiblement le même étage — quoique un peu moins haut — mais ce dernier occupe un biotope différent : la hêtraie où les deux glirinae paraissent s'exclure l'un l'autre.

B. Nourriture et croissance

Les deux « bébés » élevés ont été libérés le 31 août, adultes. Ils étaient particulièrement grands (14 cms). Il est difficile de savoir si le fait d'avoir été abondamment nourris a agi dans le sens d'une augmentation de la taille. En captivité, les 2 lérots ont été nourris de lait, d'entremets, de fruits charnus et secs, de fromage, de gâteaux secs puis de graines de pin laricio. Ces graines peuvent donc être con-

sommées en abondance dans le milieu naturel, les lérots les décortiquant à la manière des écureuils.

C. Ennemis

La belette est un prédateur du lérot... l'homme qui le piège est, aussi, son ennemi !

D. Parasites

Les lérots n^o 8 et 10 étaient parasités par des tiques de l'espèce *Dermacentor marginatus* (détermination Docteur B. Gilot, Inserm-Grenoble, publication à paraître). Toutes les tiques étaient localisées dans les oreilles, celles du n^o 10 montrant, en conséquence, des vaisseaux sanguins éclatés.

E. Reproduction

La capture de 2 « bébés », le 26 juillet, montre qu'une période de mise bas a lieu fin juin ou début juillet.

Les deux femelles analysées (n^o 4 et n^o 9) n'étaient pas gestantes. Mais la n^o 4 possédait une mamelle beaucoup plus développée que les autres et supposée, pour cette raison, fonctionnelle. (Les femelles ont 8 mamelles).

Michelle SALOTTI,
Septembre 1984.

BIBLIOGRAPHIE

- KAHMANN H. et Frisch O. VON
. Die Schlafmause (glirinae) auf der Insel Korsika - ZOOL - ANZ - 1955 - 155 - 11,20.
- PETTER F.
. Les lérots des Iles Baléares et de l'ouest de la région méditerranéenne.
- SAINT GIRONS MC.
. Les mammifères de France et du Bénélux - 1973.